

« et les

autres? »

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #121



Quartiers
populaires,
cœur battant de
la République



FONDATION
Abbé Pierre

oct. 2023 | 1 €



Encadrement non respecté et compléments de loyer abusifs : attention !

08. Quartiers populaires, cœur battant de la République

Sommaire

04. La Fondation **agit**
« **La Fondation**, c'est une force ! »

08. La Fondation **analyse**
Quartiers populaires,
cœur battant de la République

Fabien Truong : les quartiers populaires,
entre sas et nasse

15. La Fondation **réagit**
Encadrement non respecté et compléments
de loyer abusifs : attention !

16. La Fondation **observe**
Silence, on expulse

Emmanuelle Cosse : « Il faut loger la France
telle qu'elle est. »

18. Avec la Fondation
EDF : Quand sobriété **rime avec générosité**

20. La Fondation **se souvient**
« **L'abbé Pierre**, une vie de combats »



16.

Emmanuelle Cosse :

« Il faut loger la France telle qu'elle est. »



Sous-édito

C'est avec une immense douleur que nous avons dit adieu à Christine Hélène, responsable de l'Administration générale à la Fondation Abbé Pierre depuis plus de vingt ans. Outre sa discrétion, son engagement à la Fondation et son professionnalisme, sa connaissance du mouvement Emmaüs et sa détermination à défendre les valeurs de l'abbé Pierre étaient reconnues et exemplaires. Elle était précieuse à chacun de nous, salariés comme bénévoles.



Édito

UNE AUTRE VISION DES QUARTIERS

Depuis 30 ans, la Fondation agit dans les quartiers populaires auprès de centaines d'associations qu'elle soutient financièrement. Cet investissement auprès des habitantes et des habitants de tous âges permet d'aider, d'apaiser, de donner espoir ; de développer le vivre-ensemble et de rendre acteurs celles et ceux qui sont parmi les plus précaires, de changer notre regard sur ces quartiers dont bien souvent on ne parle que lorsque la violence s'y exprime.

La présence de la Fondation dans les quartiers populaires est primordiale et elle est historique, tant l'abbé Pierre était attaché à la vie et à la jeunesse dans ces territoires. Quand je suis arrivée en tant qu'administratrice, j'avais surtout en tête les problématiques liées à l'hébergement, au logement, à l'accès aux droits, à la lutte contre l'habitat indigne. Et avec surprise, j'ai découvert l'engagement de la Fondation dans les quartiers populaires à travers une multitude de projets culturels, alimentaires, citoyens, pédagogiques, scolaires...

En travaillant au quotidien avec les habitantes et les habitants, la Fondation marche sur les pas de son fondateur, l'abbé Pierre, en donnant la parole aux « sans-voix », travaillant avec eux à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la construction de leur avenir. C'est une mission complexe, mais ô combien captivante ! Et c'est grâce à la générosité de chacun d'entre vous, chers donatrices et donateurs, que nous pouvons l'accomplir, participant ainsi à la construction d'une société plus fraternelle et plus solidaire. ■

Marie-Hélène Le Nédic,
Présidente de la Fondation Abbé Pierre



Une place à table !

Du 18 au 22 septembre, 400 personnes en difficulté se sont retrouvées à Autrans, dans le Vercors, où la Fondation organisait la 3^e édition de son événement dédié à l'alimentation et au bien-être, parrainée cette année par le chef étoilé Pierre Gagnaire.



« La Fondation, c'est une force ! »

C'est en écoutant les prises de parole de la Fondation que Joëlle a franchi le pas. « Avec le pacte du Pouvoir de vivre et les interpellations de la Fondation, je me suis dit qu'il fallait que je m'engage. Après les confinements, je ne voulais pas rester repliée sur moi-même », précise l'ancienne assistante sociale malouine. Après avoir pris contact avec la Fondation, Joëlle a rencontré l'équipe de Rennes : « J'ai découvert les salariés et les bénévoles dans la même réunion, je me suis sentie embarquée, j'ai tout de suite senti l'activité débordante et ai été immédiatement intégrée. » Les premiers mois, Joëlle a surtout regardé et écouté, puis a fait équipe avec l'assistante de l'agence

notamment pour gérer les dossiers « Appels de détresse » avant leur passage en commission. Puis, elle a participé aux réunions et s'est rendue sur le terrain, à la rencontre des ménages aidés par la Fondation. La 2^e année, elle a pu suivre des situations « SOS Taudis » et continuer à recueillir des témoignages. « Je me sens du côté du vivant quand je rencontre les personnes ou que je suis en contact avec elles. Travailler sur les témoignages, donner la parole à celles et ceux qu'on n'écoute pas ou pas assez, ce sont des valeurs essentielles pour moi. Il n'y a pas que l'aide matérielle, il faut que les gens soient reconnus pour ce qu'ils sont et ce qu'ils ont vécu et c'est ce que je peux faire à la Fondation. » ■



Myanmar : rénover et former

La Fondation finance en totalité l'action menée par l'association « GERES » auprès de 550 habitants installés dans deux villages de l'État de Chin, le plus pauvre du Myanmar. Très éloignées de la capitale et situées en zone montagneuse où les hivers sont froids, les habitations de bois sur pilotis, auto-construites pour la plupart, sont le plus souvent très mal isolées et énergivores. Après un premier financement en 2021, le soutien de la Fondation jusqu'en 2024 permettra à l'association de rénover l'habitat de 110 familles vulnérables (isolation des toits et sols, ventilation et étanchéité). Quarante artisans locaux seront formés et les habitants eux-mêmes participeront à l'amélioration de leur habitation, en rénovant notamment les pilotis. En collaboration avec l'ONG française GRET, la rénovation de l'assainissement et des latrines des deux villages est également prévue afin d'améliorer les conditions d'hygiène et la santé de la population. ■



« Défendre les droits des habitants »

C'est sur ce sujet principal que l'association « Alda » s'est rapprochée des locataires des quartiers populaires afin de leur venir en aide pour les défendre, mais également pour les inciter à s'organiser collectivement. En répondant aux besoins individuels, l'association soutenue à hauteur de 25 % par la Fondation, a pour vocation « *d'identifier les batailles collectives et politiques à mener avec les habitants des quartiers populaires pour défendre leurs droits* », précise Xebax Christy, co-président de l'association. Aujourd'hui, près de 800 personnes font vivre « Alda » (qui veut dire « changer », en basque) et chaque lundi, une permanence dans le quartier nord de Bayonne est ouverte toute la journée. Deux autres, dont l'une près de Hendaye, devraient ouvrir à l'automne. « *On aborde principalement des problèmes liés au logement, dans le parc privé mais aussi dans le parc social. On intervient sur les congés pour vente, les baux frauduleux, l'habitat insalubre, le Dalo... on aide à l'organisation de la défense des locataires, mais on interpelle aussi les collectivités locales* », ajoute Xebax. Depuis sa création en 2020, « Alda » a soutenu plus d'un millier de familles. ■

Épicerie gratuite

Créée en 2018 par des étudiantes et étudiants, la jeune association « L'épicerie gratuite », animée en grande majorité par des bénévoles, lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité étudiante. 3 distributions de denrées sont organisées toutes les semaines, gratuites et ouvertes à tous les jeunes Rennais en études supérieures. Financée à hauteur de 39 % par la Fondation et en lien avec la Banque alimentaire, les services publics et différents commerçants de la Ville, « l'épicerie gratuite » permet aux étudiants de diversifier leur alimentation et de pallier



en partie leurs difficultés financières. En 2022, 15 600 passages étudiants ont eu lieu et 33 tonnes de nourriture ont été distribuées. ■



Sensibiliser

Les 19 et 26 octobre, La Fondation présentera son éclairage régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Marseille, puis un panorama du mal-logement à Nice.

Le 19 décembre, la Fondation présentera son éclairage régional Hauts-de-France, à Valenciennes.

Habiter

La Fondation finance des actions d'animation et d'accompagnement dans la Pension de famille de Morannes-sur-Sarthe qui compte 13 habitants.

Défendre

À Boulogne-sur-Mer, la Fondation soutient l'association « Blanzly Pourre » qui, au-delà de la distribution alimentaire, accompagne environ 400 personnes en difficulté.

Loger

À Charleville-Mézières, 6 logements très sociaux vont être construits grâce au soutien financier de la Fondation pour sortir de l'insalubrité 6 familles issues de la communauté des gens du voyage.



La Réunion

En attendant la fin des travaux, 9 futurs habitants de la Pension de famille de la Possession sont actuellement logés à Saint-Denis dans un immeuble géré par l'association « Allons Déor » grâce au soutien de la Fondation.

AURA

À Échirolles (38), l'atelier de quartier « Zéro chômeur » organisé par les Compagnons Bâisseurs et soutenu par la Fondation, permettra en 2023 à 20 personnes de retrouver le chemin de l'emploi via des travaux chez les habitants.



Aix-en-Provence : 6 logements très sociaux

Les travaux de rénovation devraient commencer début 2024 et permettront de créer 6 logements très sociaux au cœur de la cité aixoise. « Ce sont 2 villas mitoyennes, dans le quartier très prisé du Pignonnet. C'est une occasion très rare dans cette ville carencée en logements très sociaux », confirme Marc Bordreuil, responsable du projet. L'association « Un Toit » a

déjà rénové 8 appartements aixois accueillant désormais des ménages très modestes, avec un loyer de 5 à 6 euros/m². Isolation du bâti, mise en place d'une pompe à chaleur air/eau... les logements seront performants énergétiquement à la fin des travaux financés à hauteur de 10 % par la Fondation, dans le cadre de son programme « Toits d'abord » dédié à la production de logements. ■

« On a créé une dynamique »

À Lafrançaise, petite commune du Tarn-et-Garonne, une famille de 13 personnes sédentarisée a bénéficié de travaux de rénovation dans une maison d'habitation très mal isolée construite sur la propriété du grand-père. Isolation des murs, mise aux normes de l'électricité, pose d'une VMC et de radiateurs performants... un gain énergétique de plus de 25 % a été obtenu, en associant les occupants aux travaux.

« La famille nous avait contactés pour des factures d'électricité très

élevées, alors que les revenus étaient modestes. L'isolation d'une partie des plafonds et les peintures ont été réalisées par les habitants, on a réussi à créer une dynamique d'embellissement de cette maison où toute la fratrie séjourne pour cuisiner, se laver et partager les repas », précise Catherine Bourdoncle, conseillère Soliha Tarn-et-Garonne, qui suit la famille depuis 2019. La Fondation a financé le reste-à-charge de la famille et permis à Soliha, à hauteur de 34 %, de finaliser le financement des travaux



auxquels participent l'Anah et les collectivités locales, dont la commune qui a débloqué une subvention exceptionnelle pour cette famille intégrée dans le village. ■



Mal-logement en Océan Indien

Agir auprès de toutes les populations

© Morgan Fache

Depuis 2018, la Fondation a étendu ses actions en Outre-mer et est intervenue au-delà de l'île de La Réunion, sur deux territoires où la pauvreté et le mal-logement font de nombreuses victimes. Le premier, Madagascar, où elle est présente depuis 1998 et le second, Mayotte, où elle s'engage depuis un an. « À Mayotte, on avance pas à pas en agissant sur le terrain, on ne se limite plus à la veille et l'alerte », précise Matthieu Hoarau, directeur de la Fondation à La Réunion/Océan Indien. Accueil des personnes mal logées et soutien à l'accès aux droits, accompagnement vers et dans le logement, production de logements abordables, amélioration de l'habitat... environ 6 500 personnes ont été aidées en 5 ans par la Fondation grâce à sa collaboration étroite avec quelque 24 partenaires associatifs.

À Mayotte, près de la capitale et dans le Centre Ouest de l'île, 2 projets de résorption de l'habitat indigne ont démarré l'an dernier et ont permis de débloquent des situations d'urgence, notamment dans la commune

de Koungou, au Talus, la Fondation venant compléter des cofinancements publics et/ou associatifs insuffisants. Au total, 43 logements ont été construits cet été. « La Fondation vient en appui, avec son expertise et son ingénierie ; elle permet au partenaire, ici Soliha, d'intervenir directement auprès des familles en assurant leur accompagnement au-delà des travaux et en intervenant sur la finalisation des chantiers avec et pour les habitants, ce qui est nécessaire et important dans les poches d'habitat très dégradées. » Autre projet phare porté par la Fondation, le droit et l'accès à l'eau ainsi qu'à l'hygiène pour 1 400 personnes installées dans des bidonvilles proches de la ville de Mamoudzou qui donnera également lieu à une action de plaidoyer, fin 2024.

« À Madagascar, nous participons à la réalisation d'un premier micro-quartier dans une zone d'aménagement solidaire où vivent 30 personnes », complète Matthieu. Dans l'île, la Fondation développe en effet une méthode de planification urbaine



« À Mayotte, on avance pas à pas en agissant sur le terrain, on ne se limite plus à la veille et l'alerte »

Matthieu Hoarau, directeur de la Fondation à La Réunion/Océan Indien.

participative et collective. Favoriser l'accès et le maintien dans le logement, défendre les droits des personnes mal logées, améliorer les conditions de vie et d'habitat... Ainsi, dans l'Océan Indien, la Fondation agit dans la continuité, en développant des approches innovantes, partout où elle le peut, en fonction des besoins des populations. Sur ces nouveaux territoires, là aussi, la pandémie du Covid a permis de franchir une étape : « Dans l'accompagnement social, dans la mobilisation du parc privé à des fins sociales, dans l'hébergement d'urgence, nous avons créé de belles dynamiques avec les collectivités locales. » ■

Citoyenneté et solidarité. Au cœur des quartiers populaires, des habitants incarnent ces valeurs pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté.

Quartiers populaires,

COEUR BATTANT DE LA RÉPUBLIQUE

« La Mairie de Wazemmes a été endommagée ; nous, on n'a rien eu. Les jeunes sont restés chez eux, encadrés par leurs parents », précise Driss Farahy, directeur du « Lavoir », une association fondée il y a plus de dix ans dans le quartier du Faubourg de Béthune, aux portes de Lille. Au « Lavoir », on peut laver et sécher son linge à moindre prix, mais aussi se poser, discuter, échanger. Une bibliothèque, un espace-jeu pour les enfants, des ateliers de sensibilisation citoyenne et une aide pour les démarches administratives... voici tout ce que l'on peut trouver dans l'espace de convivialité qui jouxte la laverie. Aujourd'hui, « Le Lavoir » compte 1400 adhérents. Lorsqu'il a ouvert en 2012, ils étaient une soixantaine. « Nous avons d'abord répondu à un besoin des habitants très modestes et sous-équipés, faute de moyens et de place chez eux. Ici, on lave et on sèche 5 kg de linge pour 2 euros. Pour les familles, 60 euros par mois, c'est déjà une somme considérable. Mais ce n'est pas tout, on créait du lien, on

cherche à réduire l'isolement et à favoriser l'insertion des habitants en difficulté », précise Driss, à la tête de ce qu'il appelle « la petite entreprise familiale ». Depuis 2021, en effet, le « Lavoir » a obtenu l'agrément « Atelier chantier d'insertion » et 14 personnes éloignées de l'emploi y travaillent. « Le Lavoir ne cesse de se développer, on s'installe aussi dans le quartier de Lille-Moulins où d'autres personnes en insertion vont nous rejoindre. Nous accompagnons maintenant les habitants sur de nombreux sujets, qui vont de la garde des enfants à la transition énergétique ! Je suis toujours sur place avec la médiatrice sociale pour faire le lien avec les services publics, pour aider chacun à trouver une solution à son problème. L'objectif, c'est que les habitants deviennent autonomes et s'impliquent dans la vie du quartier », complète Driss, épaulé par une accompagnatrice socio-professionnelle qui fait partie de l'équipe depuis peu. Potager aménagé et récoltes partagées au pied des immeubles ; séjours et vacances organisés avec le centre culturel ou autofinancés



© Association Alda



« Il y a de plus en plus d'échanges et d'entraide. Les bons plans et les initiatives sont partagés tout le temps. Il y a une vraie solidarité et une mobilité de quartier. »

Driss Farahy, directeur du « Lavoir »

■ par les habitants pendant l'été, ferme urbaine... les liens se tissent partout et la dynamique de l'insertion économique et sociale des habitants porte désormais ses fruits au-delà du quartier. *« Il y a de plus en plus d'échanges et d'entraide. Les bons plans et les initiatives sont partagés tout le temps. Il y a une vraie solidarité et une mobilité de quartier. Le tissu associatif s'est constitué en dix ans et maintenant, il est bien complet et il répond aux différents besoins des habitants. Sur le terrain, on se relaie, les partenariats sont forts. »* Des partenariats qui se sont également tissés au fil du temps avec les Mairies alentour, y compris celle de Lille. *« On est reconnu pour ce que l'on fait, on est crédible car on aide les habitants de manière globale. En juin dernier, on a discuté avec les mères de famille; on était*

➔ **À Bayonne, dans les quartiers, écouter la voix et les besoins des habitants; favoriser la participation citoyenne.**

dans la rue et au centre social pour dialoguer et anticiper. Faire le lien tous les jours, effectuer des petits gestes quotidiens, ça donne des résultats et ça montre que l'on peut agir. C'est légitime d'être en colère, de vouloir défendre ses droits, mais il faut utiliser les bons moyens. »

Libérer la parole

Depuis près de 30 ans, la Fondation est présente dans les quartiers populaires et a soutenu quelque 1 450 associations qui agissent pour et avec les habitants, là où l'Observatoire des inégalités notait encore l'an dernier un taux de pauvreté de 65 % dans les 10 quartiers les plus pauvres. Pourtant, l'État a mis des moyens depuis vingt ans pour réhabiliter ces quartiers autrefois appelés « zones urbaines sensibles », avec la création de l'ANRU notamment qui a engagé entre 2004 et 2020, 12 milliards d'euros dans 600 quartiers abritant 4 millions d'habitants. Mais la rénovation urbaine a le plus souvent privilégié le bâti, en sous-estimant les habitants. *« On a construit beaucoup ici et il y a de plus en plus de familles. Mais on n'a pas suffisamment pensé à consacrer des lieux aux*

habitants : un centre social et un centre de prévention pour les jeunes, ouverts seulement à certains horaires, c'est trop peu. Les logements sont trop petits pour se retrouver et les bancs au pied des immeubles ont été supprimés », note Yamina Aissa Abdi, ancienne habitante du quartier des Izards, à Toulouse et cofondatrice de l'association « Izards Attitude », créée en 2013, après la mort tragique d'un jeune, suite à une fusillade. « 3 ministres sont venus dans le quartier après le drame, l'État a mis des pansements, mais n'a pas soigné la souffrance. Sortir nos jeunes de la délinquance, mettre fin au décrochage scolaire, on s'est senti porteur de cette mission. On est allé à la rencontre des habitants, on a mis en place le soutien à la parentalité et l'aide scolaire. On ne peut pas effacer ce qui s'est passé, mais on a eu besoin de se retrouver, d'échanger sur les problèmes rencontrés et montrer qu'on peut s'en sortir ensemble. »

L'Institut Montaigne, dans une étude parue en juin 2022, dénonçait le sous-investissement public à destination des quartiers pauvres, soulignant un « manque d'1 milliard d'euros dans les quartiers sur les trois politiques publiques régaliennes : éducation, intérieur et justice » et présentant 31 propositions pour désenclaver ces derniers, pour un coût total de 300 millions d'euros. L'Institut affirmait également que « stigmatiser l'assistanat et l'oisiveté des habitants dans les quartiers populaires est non seulement une erreur factuelle mais également une faute républicaine ».

Faire société

Yamina et plusieurs mères du quartier nord ont donc relevé le défi : réduire la peur et recréer du lien ; parler aux jeunes, faire le pont entre eux et l'école, entre eux et le reste de la société. Être à leur disposition. « Aujourd'hui, on a un groupe WhatsApp avec tous les jeunes du quartier et il y a toujours un adulte disponible, qui écoute et ne juge pas. On n'a eu aucune violence en juin dernier. 90 enfants bénéficient d'un accompagnement scolaire, 3 à 4 fois par semaine. Écouter et porter le regard sur chacun d'eux, les considérer, parler avec eux, c'est participer à leur épanouissement. Notre but, ce n'est pas de nous substituer aux parents, mais de faire ensemble et de n'abandonner personne. » Aujourd'hui, « Izards Attitude » anime 5 lieux de rencontres et d'accompagnement scolaire et affiche des dizaines de projets culturels construits avec les jeunes, soutenue par l'association « Tactikollectif », association plus ancienne qui travaille sur l'histoire du ▶▶▶



« C'est légitime d'être en colère, de vouloir défendre ses droits, mais il faut utiliser les bons moyens. »

Driss Farahy, directeur du « Lavoir »

« On ne peut pas effacer ce qui s'est passé, mais on a eu besoin de se retrouver, d'échanger sur les problèmes rencontrés et montrer qu'on peut s'en sortir ensemble. »

Yamina Aissa Abdi, cofondatrice « Izards Attitude »





© Association Tactikcollectif



« Les familles n'ont plus honte et ne se sentent plus seules; elles peuvent parler de la vie de couple, des problèmes d'argent ou d'enfants, en toute confiance »

Mohamed Mechmache, cofondateur du Collectif ACLEFEU

→ L'un des débats organisés par « Tactikcollectif », avec et pour les habitants, à Toulouse.

■ quartier et assure une programmation culturelle à l'année « afin que les jeunes deviennent citoyens et qu'ils occupent l'espace public avec les habitants. » Le 10 octobre, « Izards Attitude », aujourd'hui soutenue par la Ville de Toulouse, fête ses dix ans en organisant notamment la 2^e édition des Assises populaires de l'éducation, avec des familles, des professionnels, les écoles alentour et des jeunes qui ont fait carrière dans le sport ou poursuivi des études supérieures. « La Fondation a été avec nous dès le début, elle nous a fait confiance et nous a permis de nous dépasser, tous ensemble. » Permettre à chacun, de s'exprimer sur ce qu'il vit, ne plus avoir honte et ne plus se sentir seul; participer à la vie publique en étant citoyen à part entière, c'est également ce qui motive de plus en plus d'habitants à Clichy-sous-Bois. Créé au lendemain de la disparition dramatique de deux jeunes en 2005, le Collectif ACLEFEU a toujours eu pour objectif de faire remonter la parole des quartiers

populaires auprès des institutions et pour cela, de créer des temps d'échange pour tous les habitants, y compris les jeunes, autour de thématiques qui les concernent au quotidien. Cafés-débat, ateliers sur la citoyenneté, la parentalité ou lutte contre le décrochage scolaire se déroulent toute l'année, au bénéfice de 600 adhérents. « Les familles n'ont plus honte et ne se sentent plus seules; elles peuvent parler de la vie de couple, des problèmes d'argent ou d'enfants, en toute confiance », note Mohamed Mechmache, cofondateur du Collectif. En mai dernier, le projet « Pop-part 2 » a permis à 150 jeunes Clichysois de participer à un rassemblement inter-quartiers à Perpignan pendant deux jours et dans le cadre de la 14^e édition estivale d'« Oxygène », 20 familles ont pu partir à leur tour en vacances une semaine en bord de mer... sans parler de la centaine de colis alimentaires encore distribuée chaque semaine, 3 ans après la crise Covid. « L'accès à tous les droits, aux vacances, à l'alimentation... on est sur tous ces sujets qui redonnent de la dignité. On favorise l'entraide et le développement du lien social depuis 14 ans et on a des résultats. Ce sont des bénévoles qui permettent tout cela, des habitants qui sacrifient du temps ou leurs vacances. Sans l'aide de tous, on ne pourrait pas faire autant et montrer que la précarité, la pauvreté ne sont pas insurmontables. Mais on a besoin de moyens et on doit se mettre tous autour de la table. Si on fait sans nous, on fait contre nous. » ■



© Patrice Normand

Fabien Truong

Les quartiers populaires, entre sas et nasse

Sociologue, Fabien Truong est professeur à l'université Paris-VIII. Il a suivi le parcours scolaire et biographique de vingt de ses anciens élèves du secondaire en Seine-Saint-Denis, donnant lieu à la publication de « *Jeunesses françaises* », (La Découverte, 2015, 2022).

Pauvreté et violence, éternel cercle vicieux pour les quartiers populaires ?

Si l'on parle des violences urbaines qui sont étroitement liées à la pauvreté, on parle peu des trajectoires d'ascension sociale, pourtant très réelles, dans les quartiers populaires et qui rendent justice à l'investissement public (même s'il est de plus en plus réduit), au travail associatif, à la solidarité intergénérationnelle. Dans *Jeunesses françaises*, par exemple, actualisé en 2022, la moitié des jeunes que j'ai suivis, est devenue propriétaire à 30 ans. L'ascension sociale dans les quartiers populaires est un phénomène prégnant qui se développe à bas bruit. On parle bien sûr de temps en temps de Kylian Mbappé ou d'Omar Sy, mais il n'y a aussi jamais eu autant de jeunes qui font des études supérieures dans les quartiers populaires ou qui réussissent à s'insérer, à trouver leur place, même sans faire d'études. Mais il est vrai qu'il est de plus en plus difficile d'y vivre et que les familles qui y sont installées vivent dans des conditions de plus en plus précaires. Les quartiers populaires s'appauvrissent et concentrent de plus en plus de problèmes économiques et sociaux, avec de moins en moins de mixité sociale. Mais ce ne sont pas des ghettos, il y a au contraire une forte mobilité résidentielle : beaucoup de familles arrivent et... déménagent. La

problématique tient souvent en cette phrase : « réussir, c'est partir ». Mais ces flux de départs appauvrissent ces quartiers. Je travaille en ce moment sur une longue enquête ethnographique dans la ville de Grigny, la ville la « plus pauvre de France », avec mon collègue Gêrôme Truc qui paraîtra en 2025. En 10-15 ans, la population a été



« Les quartiers populaires s'appauvrissent et concentrent de plus en plus de problèmes économiques et sociaux. »

quasiment renouvelée et la grande majorité des départs s'explique par le fait que les familles en ascension sociale partent et sont remplacées par des familles plus pauvres et nouvellement arrivées sur le territoire. La colère, la rage des jeunes en juin dernier, après le drame de Nanterre, exprimait aussi en partie cet appauvrissement mécanique, l'impression quand on ne peut pas partir d'être coincé dans une nasse.

Qu'est-ce qui fait que le « sas » fonctionne pour les jeunes ?

Le plus important dans le groupe de jeunes que j'ai étudié, c'est qu'il

a toujours bénéficié d'oreilles enveloppantes. La présence d'adultes, qu'il s'agisse des parents, d'un grand frère ou grande sœur biologique ou générique, de l'école, ou même de la police de proximité qui n'existe plus aujourd'hui. Ceux et celles qui ont cassé dans les quartiers en juin sont jeunes, en pleine construction psychologique et affrontent de plus en plus les inégalités socio-économiques seuls, avec peu de référents enveloppants. Les habitants, les parents qui jouaient ce rôle ont vieilli, les associations ne perdurent pas toujours et il y a moins de présence institutionnelle durable et ancrée. Ce qui est inquiétant par exemple, c'est la disparition progressive des éducateurs de rue, des travailleurs sociaux et de la police de proximité. On est dans la méconnaissance la plus totale du processus éducatif, de la construction de l'adolescence et chaque intervention répressive et non ciblée, chaque raid, laisse des marques très fortes. On n'éduque pas par la peur. C'est pour cela que les familles ont dit en juin dernier : « On condamne fermement les violences urbaines, mais quelque part on comprend la colère ». Si on ne privilégie pas la relation enveloppante à l'adulte, on ne sortira pas de la violence, au contraire. Cela n'a rien de naïf : il y a une responsabilité politique immense à changer de matrice. ■

M.V, Melun (77)

J'ai entendu parler du festival « La Nuit de la Rue » que vous organisez. Quel est le but de cet événement ?

La Fondation organise en effet un festival dédié au rap et aux cultures urbaines qui se déroulera les 15 et 16 décembre prochains, au Bataclan, avec un concert inédit le vendredi 15. Pendant ces deux journées dont vous pouvez découvrir le programme sur notre site et nos réseaux sociaux, la Fondation réunira un public jeune autour d'artistes de forte notoriété et autour des valeurs de fraternité et de solidarité qui sont celles de l'abbé Pierre, son fondateur. C'est dans la rue que l'abbé Pierre a commencé à soutenir les plus vulnérables et c'est dans la rue que les cultures urbaines aujourd'hui rassemblent celles et ceux que la Fondation aide et veut sensibiliser. Plus encore, c'est un moyen pour elle d'aller à la rencontre de jeunes publics qu'elle ne connaîtrait pas sans cette initiative.

M^{me} J, Thonon les Bains (74)

J'ai appris qu'un film sur la vie de l'abbé Pierre allait bientôt sortir au cinéma et qu'il avait été sélectionné à Cannes. Quand pourra-t-on le voir ?

Le biopic « L'abbé Pierre, une vie de combats » sortira sur les écrans de cinéma le 8 novembre prochain. Réalisé par Frédéric Tellier, ce premier film consacré à la vie de notre fondateur a en effet été sélectionné « hors compétition », au festival de Cannes de mai dernier. En attendant de le découvrir en salle, vous trouverez en page 20 de ce journal les interviews exclusives des deux comédiens principaux, Emmanuelle Bercot dans le rôle de Lucie Coutaz et Benjamin Lavernhe, dans le rôle de l'abbé Pierre.



E121/ABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons
59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @

Règlement : chèque bancaire chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RCPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees

De nombreux locataires sont victimes de bailleurs peu scrupuleux, notamment à Paris, Lille, Bordeaux, Lyon... Des loyers sont en effet proposés au-dessus du loyer plafond ou des compléments de loyer permettent de contourner la loi. Pourtant, depuis 2018, les loyers sont progressivement encadrés dans 24 villes de France, toutes situées en zone tendue, où le coût du logement est déjà très cher et difficilement supportable pour le plus grand nombre.

Dans la 3^e édition de son baromètre de l'encadrement des loyers, la Fondation soulignait une application inégale de la loi, 30 % des annonces analysées dépassant le loyer-plafond légal.

Pour lutter contre ces loyers hors-la-loi, il faut que l'État ou les villes qui en demanderaient la compétence, dressent systématiquement des amendes administratives aux bailleurs qui dépassent les plafonds de loyer sans justification.

À Paris, où le respect de l'encadrement progresse avec le temps, les locataires ne sont plus obligés de commencer par saisir la Commission départementale de Conciliation sous 3 mois et peuvent depuis le 1^{er} janvier dernier signaler tout dépassement jugé abusif à la Mairie. Des mises en demeure sont par la suite transmises aux propriétaires qui doivent régulariser leur situation et rembourser les trop-perçus, sous peine d'amende (jusqu'à 5000 euros pour les particuliers).



Encadrement non respecté

et compléments de loyer abusifs : attention !



128 euros mensuels de plus pour un écran plat à Paris. 176,40 euros supplémentaire/mois pour un WC suspendu à Lyon. On fronce déjà le sourcil... mais quand on atteint 1214 euros supplémentaires chaque mois, au motif que le logement se situe dans le quartier chic des Ternes, à Paris ou que l'on découvre que dans le 8^e arrondissement, à Lyon, un propriétaire ajoute la somme de 582, 80 euros en complément de loyer, soit 7000 euros supplémentaires annuels sans aucune justification, il y a de quoi taper du poing sur la table.

En moyenne, ces compléments de loyer ont permis aux propriétaires d'augmenter de 19,6 % leur loyer : plusieurs associations tirent la sonnette d'alarme et invitent à la plus grande vigilance. Menée à Lyon et Villeurbanne, une enquête de la Confédération sociale des familles parue en juin dernier signale que 22 % des annonces ajoutent un complément de loyer mais aucune, car ce n'est pas une obligation légale, n'affiche de motif justifiant de dépasser le loyer plafond.

Pour lutter contre ces compléments de loyer qui contournent la loi, il est urgent de simplifier les démarches pour le locataire mis en difficulté. Et de rendre obligatoire la mention des caractéristiques qui justifient un complément de loyer dans les annonces immobilières. ■



Plus de **895 000**

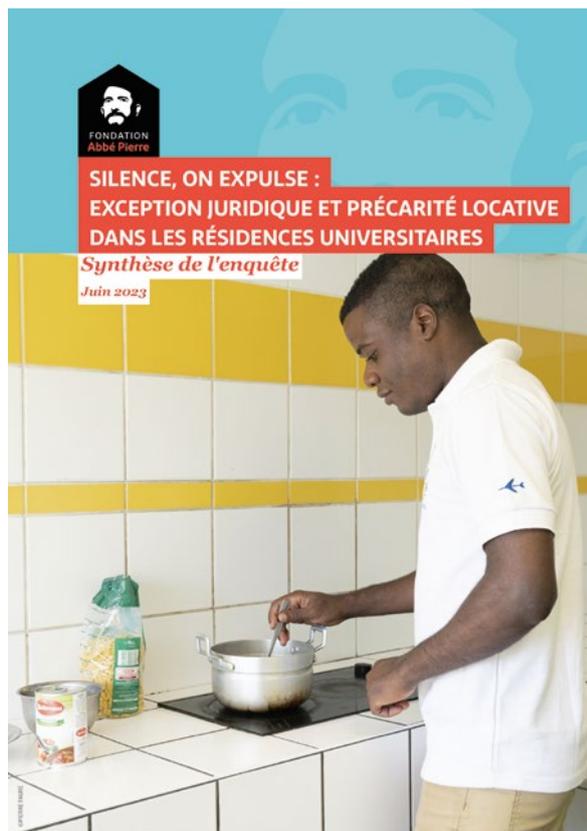
Le 5 septembre, la Fondation publiait avec la Feantsa son 8^e « Regard sur le mal-logement en Europe », soulignant l'augmentation préoccupante du nombre de personnes sans abri.



© Pierre Faure

2 323 enfants sans solution d'hébergement en France

À la veille de la rentrée scolaire, le Collectif des associations unies, l'Unicef France, « Jamais sans toit », la FCPE et « École pour tous » demandaient lors d'une conférence de presse un renforcement de la politique du « Logement d'abord », afin de loger rapidement les familles sans domicile.



Silence, on expulse

En septembre, la Fondation et des étudiants de l'Université Paris 1 publiaient une étude sur l'exception juridique et la précarité locative des étudiants logés dans les résidences universitaires des Centres régionaux des œuvres universitaires et sociales (Crous). Cette étude révèle en effet que des étudiants qui ne parviennent plus à payer leur loyer, qui ont perdu leur statut étudiant ou n'ont pas renouvelé à temps leur contrat de résidence, peuvent être expulsés de

leur chambre universitaire dans des délais très courts, y compris durant la période hivernale, contrairement au droit commun des expulsions locatives. Les étudiants disposent parfois de moins de quinze jours pour partir et leurs effets personnels ne sont pas systématiquement conservés. Chaque Crous a ses propres pratiques et marges de manœuvre entraînant une rupture du principe d'égalité devant le service public pour des milliers d'étudiants. ■



Toits d'abord

À l'occasion des 10 ans de son programme « Toits d'abord », la Fondation fait paraître en octobre un bilan de son soutien à la production de logements en France. Entre 2012 et 2022, 13 000 personnes ont pu être logées, dont 90 % de ménages en dessous du seuil de pauvreté. 6 200 logements dans 13 régions ont vu le jour et 4 473 ont été réhabilités afin d'être performants énergétiquement. Consciente des tensions financières actuelles et des inégalités d'accès aux subventions publiques, la Fondation souhaite poursuivre son soutien en participant au renforcement de la capacité de production des acteurs à l'écoute des personnes les plus précaires, tout en garantissant la prise en compte de leurs réels besoins. ■



Point de vue

« Il faut loger la France telle qu'elle est. »

Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du Logement, est présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH) depuis 3 ans.

« Toutes nos énergies pour le logement » : pourquoi choisir ce thème pour le 83^e congrès de l'USH, début octobre ?

La demande Hlm n'a jamais été aussi forte et c'est le cas partout en France. En un an, à fin 2022, nous avons constaté une hausse de 7 % de la demande qui s'établit à 2,4 millions de ménages, avec des délais d'attente qui ne s'allongent plus seulement dans les métropoles très tendues. C'est énorme et c'est grave. Il y a plusieurs causes, notamment le fait que de plus en plus de ménages n'arrivent plus à accéder à la propriété, ce qui réduit fortement la mobilité dans le parc social. Autre phénomène récent, celui de la raréfaction du parc locatif privé déjà très cher, particulièrement pour les petites surfaces. Les bailleurs attribuent environ 400 000 logements/an, c'est beaucoup, mais c'est totalement insuffisant pour répondre à tous les besoins. On doit avoir conscience qu'il faut proposer une offre de logements abordables à tout le monde, y compris pour les bas salaires et les emplois à temps partiel. On ne cesse de nous parler de plein emploi - et c'est un bel objectif - mais il faut que la population réelle puisse se loger partout. Il faut assumer la production de logements pour tous, avec des loyers et charges ne dépassant pas 20 à 25 % du budget des ménages.

Des logements accessibles pour tous, donc des logements très sociaux pour les plus fragiles ?

Oui, bien sûr. Il faut le dire très clairement là aussi, il est devenu très difficile

pour les bailleurs de produire du logement très social en France. Entre les incertitudes sur son financement et certains élus qui rechignent (à l'image de leurs administrés) à les accueillir dans leur territoire, on assiste à l'ancrage des ségrégations sociales et spatiales. La mixité sociale est pourtant un enjeu majeur aujourd'hui de la politique de la Ville. Je ne cesse de le répéter : il faut loger la France telle qu'elle est. Pour cela, il est impératif

et leur rendre leur dignité. C'est possible et c'est par ailleurs bénéfique pour toute la société. Il faut qu'on avance, qu'on fasse plus. Pour l'instant, les organismes de logement social construisent environ 30 000 logements très sociaux par an alors qu'il en faudrait entre 40 et 50 000 pour avoir une vraie évolution. Il faut savoir que la moitié des ménages qui font une demande Hlm sont éligibles au logement très social.



« Il est extrêmement important que l'on puisse répondre à la demande de logement des plus modestes et des personnes en difficulté. »

de changer le regard sur les plus fragiles. Il est extrêmement important que l'on puisse répondre à la demande de logement des plus modestes et des personnes en difficulté. Le Mouvement Hlm est capable de produire du logement pour tout le monde, nous avons des résultats très importants et positifs, comme la production de résidences sociales et de Pensions de famille, notamment avec la Fondation à nos côtés. Nous devons, avec tous nos partenaires et les élus qui nous suivent, continuer de répéter qu'accueillir et loger les plus pauvres, c'est leur donner une place dans la société

Qu'en est-il de la rénovation du parc social ?

C'est un chantier immense. Les bailleurs sont largement incités à travailler sur la rénovation thermique des logements afin de réduire le coût des énergies. C'est une grosse bataille et nous voulons absolument donner aux locataires la possibilité de se maintenir dans du logement de qualité. Au-delà des logements, il y a la rénovation urbaine qui concerne 400 quartiers prioritaires de la politique de la Ville qu'il faut désenclaver, en ramenant des services publics et en favorisant la mixité sociale. Ce n'est pas juste embellir, c'est repenser totalement le quartier et son peuplement. Je pense qu'il y a un véritable échec au niveau national en termes de mixité sociale, y compris dans les métropoles les plus riches. Il faut changer cela. C'est un combat d'urgence que je souhaite porter. ■

ACSF

L'Association Culturelle Soka de France a renouvelé cette année encore son soutien à la Fondation en faisant un don de 12 000 euros.

Clés en Main

Créée en 2007, l'agence immobilière francilienne indépendante soutient la Fondation depuis 2016 et a fait un don de 5 000 € en 2023 : « À notre modeste niveau, il nous a semblé naturel de redistribuer un peu de ce que nous avons "gagné" afin de contribuer à des actions envers ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un toit. Il nous paraît évident qu'il y a au moins autant de joie à donner qu'à recevoir. Et que c'est ce cycle vertueux qui nous entraîne vers une humanité plus grande et plus joyeuse. C'est notre intention intime et profonde que de participer à cette œuvre inspirante que nous a léguée l'abbé Pierre », Florence Micaelli et Albane Thiriez, directrices associées.



© Eliza Lebioda

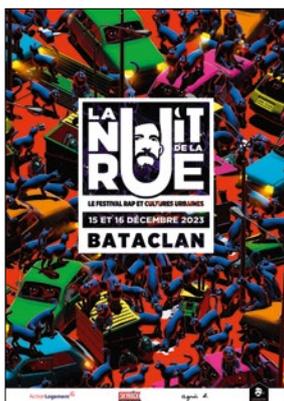
Prochain concert classique

Fidèle partenaire depuis 2005, Eiffage Construction organise le mardi 14 novembre à 20h30 un concert de musique classique de l'Orchestre de l'Alliance, au profit de la Fondation Abbé Pierre, salle Gaveau à Paris, dans le cadre de la 44e édition des « Saisons de la Solidarité ». L'intégralité des recettes

de billetterie lui sera reversée pour soutenir les personnes mal logées. Au programme : Liszt, Wagner, Strauss et Kodály avec la participation de la mezzo-soprano Claire de Monteil sous la direction de Pejman Memarzadeh. Vous pouvez acheter vos places sur place ou en ligne : www.sallegaveau.com ■

EDF : Quand sobriété rime avec générosité

L'hiver dernier, EDF a lancé un Eco-Challenge auprès de ses clients particuliers inscrits au club Oxygène (Club écoresponsable d'EDF) afin qu'ils baissent leur consommation d'électricité d'au moins 10 % par rapport à l'hiver précédent. 20 % des gagnants ont choisi de reverser leur récompense individuelle à la Fondation Abbé Pierre sous forme de don d'énergie. Pour chaque euro donné par le gagnant, EDF a versé un euro supplémentaire. Près de 90 000 euros ont été collectés. La moitié de cette collecte sera utilisée par la Fondation Abbé Pierre pour aider les familles les plus fragiles à payer leur(s) facture(s) d'électricité, quel que soit leur fournisseur. L'autre moitié a permis de financer le développement à Lille de la Banque Solidaire de l'Équipement. Ce projet, porté par l'association Emmaüs Défi, aura permis à des ménages en grande difficulté de s'équiper en matériel économe en énergie, pour vivre plus dignement et sortir durablement de la précarité. ■



« La Nuit de la Rue »

Afin de sensibiliser les jeunes au mal-logement, la Fondation organise la 1^{re} édition du festival « La Nuit de la Rue » dédié au rap et aux cultures urbaines, qui aura lieu les 15 et 16 décembre 2023, au Bataclan. Au programme : street-art en live, table ronde, concert inédit avec des artistes de forte notoriété. À ses côtés, outre Skyrock,

trois partenaires fortement engagés depuis l'opération Abbé Road. Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, poursuit son soutien financier de 80 000 euros. JC Decaux va mettre à disposition de nombreux espaces publicitaires gracieux, tout comme la RATP, dans le métro. ■



© Pierre Faure

« Ne laissons personne à la rue cet hiver ! Aidez-nous à accueillir tous ceux qui en ont besoin ! Donnez. »



BULLETIN DE SOUTIEN

Envoyez votre don par chèque avec ce bon de soutien à « Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9 » (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées que vous nous indiquez) ou sans ce bon de soutien (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées inscrites sur votre chèque). **Vous pouvez aussi donner en ligne sur : don.fondation-abe-pierre.fr**



OUI, je soutiens les actions de la Fondation Abbé Pierre. **Je donne :** _____ €

Mme Mlle M. Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse :@.....

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abe-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet à l'adresse suivante : fondation-abe-pierre.fr/protectiondesdonnees

E121/BS

En mémoire de l'abbé Pierre

« L'abbé Pierre, une vie de combats »

3^e temps fort de la séquence mémorielle de la Fondation, le film consacré à la vie de l'abbé Pierre. Benjamin Lavernhe et Emmanuelle Bercot n'avaient jamais joué dans un biopic. Tous deux ont tourné 12 semaines sous la direction du réalisateur, Frédéric Tellier.



© Jérôme Prébois

« Des abbé Pierre, il y en a un par siècle. »

« Moralement, incarner l'abbé Pierre, cela m'a donné des ailes, les valeurs qu'il porte à travers ses discours, ses histoires... on en a beaucoup parlé avec Frédéric Tellier, et j'ai également lu et visionné tellement d'archives ! C'est cela aussi qui a été nouveau pour moi, travailler un personnage avec autant de matière.

J'ai eu beaucoup de plaisir à jouer l'abbé Pierre vieux, c'était éprouvant, même épuisant parfois, il y avait 6 heures de maquillage pour les

dernières années de sa vie. J'étais très concentré et en même temps, c'était beaucoup de bonheur car j'étais ému et porté par ses mots. Il martelait ses messages et avait une façon extraordinaire de raconter les histoires, des histoires de vie terribles, qui le bouleversaient et bouleversaient son auditoire. Il jubilait avec les mots, il savait les choisir, c'était un sacré orateur, avec une révolte incroyable. Ses discours m'ont beaucoup ému. J'ai beaucoup travaillé sur ses conférences pour essayer de rendre la même émotion, la même force.

Il avait le pouvoir de changer les gens : l'Appel de 54, que j'ai appris en 2022

m'a vraiment galvanisé. Je me promenais dans la rue, je le récitais et je voyais des personnes en difficulté, en errance dans la rue, et je me disais, c'est tellement d'actualité ! Est-ce que ce film va raviver la flamme, la ferveur de l'abbé Pierre dans ce monde où il y a tant d'injustices et de guerres ? C'est tout le pari de ce biopic.

Benjamin Lavernhe

À la différence de Benjamin Lavernhe, Emmanuelle Bercot a eu très peu de documents sur lesquels s'appuyer pour découvrir la vie de Lucie Coutaz.

« Lucie Coutaz m'a agrandi le cœur »

« Je me suis beaucoup appuyée sur une phrase de l'abbé Pierre qu'il a dite en lui rendant hommage lors de ses obsèques et que je trouve très belle : "C'est une héroïne d'avoir vécu dans l'ombre alors qu'elle avait une âme de chef". Cette phrase a été la matière première de mon personnage. C'est extraordinaire de voir qu'elle est restée toute sa vie à deux pas derrière l'abbé Pierre. Ce que je trouve très beau et très émouvant dans leur duo, c'est qu'ils sont toujours restés très proches et qu'avec leurs différences, ils étaient très complémentaires. Le socle de leur duo, c'est la confiance. Une confiance totale.

Découvrir la personne de Lucie Coutaz puis jouer son personnage m'a beaucoup appris ; cela m'a agrandi le cœur. On ne peut pas ne pas être touché humainement et intimement par cette femme. Aujourd'hui, je pense souvent à elle, dans ma vie de tous les jours, alors qu'elle m'était inconnue il y a deux ans. Une des vertus de ce film, c'est de lui rendre hommage et de la mettre en lumière. L'abbé Pierre n'était pas tout seul. Elle était là pour lui. Il était là pour elle. C'est un duo très fort et émouvant. »

Emmanuelle Bercot

« L'abbé Pierre, une vie de combats » : sortie en salle le 8 novembre ■